

Association des Copropriétaires
COURONNE 66
Avenue de la Couronne 66
1050 Ixelles
BCE: 0768.674.322

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire Urgente

Tenue le lundi 09 septembre 2025 de 20h15 à 20h40 en visioconférence

1. Validité de l'assemblée générale

6 Copropriétaires sur 6 sont présents ou représentés.

1000 quotités sur 1000 sont présentes ou représentés.

Le double quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement statuer sur les points repris à l'ordre du jour.

2. Election du président et du secrétaire de l'assemblée générale - majorité absolue

À l'unanimité Monsieur Del Marmol est nommé Président de séance.

À l'unanimité le Syndic est nommé Secrétaire de séance.

A l'unanimité, la résolution est approuvée.

3. Election du Syndic – majorité absolue

a. Mandat à donner pour la signature du contrat

À l'unanimité, l'assemblée générale :

- révoque le mandat de syndic de la SRL ALTf4 au 31.08.2025;

- nomme madame Laurence Portal, IPI 514.011 (Syndic PortalConcept en cours de constitution) dont le siège social est situé rue Joséphine Rauscent 125 – 1300 Limal inscrit à la Banque Carrefour Entreprise sous le numéro 0762.869.465 en personne physique (numéro BCE PortalConcept délivré sous peu) jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, aux mêmes conditions financières que le contrat en cours auprès d'ALTf4, à partir du 01/09/2025 ;

L'assemblée générale donne mandat à Monsieur Del Marmol pour la signature du contrat.

b. Mandat à donner pour la signature de la convention de sous-traitance (RGPD)

À l'unanimité, l'assemblée générale donne mandat au président de séance pour la signature de la convention de sous-traitance (RGPD).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20:40.

Le présent procès-verbal a été relu ; il est signé par le président, le secrétaire (Syndic).

Signature Secrétaire

Signature Président